

CCMMEP : 20 janvier 2015

Ministère de l'Éducation nationale

4 décembre 2014 : les voix des électeurs se portent majoritairement sur les candidats de la CFDT, de la CFTC et du *Spelc*.

20 janvier 2015 : les élus ⁽¹⁾ sont réunis pour la première fois rue de «Grenelle», le CCMMEP est installé.

CCMMEP ?

Comité Consultatif Ministériel des Maitres de l'Enseignement Privé

- Un lieu qui nous concerne et dans lequel se traiteront désormais toutes les questions d'emploi, de formation, de conditions de travail, de santé, d'indemnités, de salaire...
- Un lieu qui doit permettre une reconnaissance accrue des agents de droit public et de clarifier leurs missions, améliorer leur statut et préciser leurs droits et leurs obligations.
- Un lieu où la voix de chacune et chacun d'entre vous doit être entendue.

Vous pouvez compter sur les élus CFDT.

Ils porteront votre voix et l'ont déjà portée lors de ce premier CCMMEP, le 20 janvier

Voir leur déclaration sur www.fep.cfdt.fr



⁽¹⁾ 8 élus CFDT, 6 élus CFTC et 6 élus *Spelc*.